

États financiers

**CENTRE AIDE ET PRÉVENTION
JEUNESSE DE LÉVIS**

Exercice terminé le 31 mars 2019

CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	4
État des résultats	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers	9
Annexe - Produits de subventions et contributions et ententes de services	20
Annexe - Triptyque	21
Annexe - Refuge et action itinérance	22
Annexe - Rose des Vents	23
Annexe - Triptyque II	24
Annexe - Logement famille	25



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Centre aide et prévention jeunesse de Lévis

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Centre aide et prévention jeunesse de Lévis, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de dons et d'activités de financement dont il n'est pas possible d'auditer leur exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux produits, à l'excédent des produits sur les charges, aux actifs et à l'actif net. L'impossibilité d'auditer l'exhaustivité de ces types de produits nous a également conduits à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2018.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard de ces états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs de ces états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel en faisant preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu de ces états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Lévis (Québec)
Le 27 mai 2019

¹ CPA auditeur, CA permis no A115483



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de la situation financière

31 mars 2019

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	228 953 \$	490 702 \$
Encaisse réservée	108 695	108 628
Débiteurs (note 3)	28 432	12 802
Subventions à recevoir	38 018	6 952
Frais payés d'avance	2 160	-
	<u>406 258</u>	<u>619 084</u>
Dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	-	16 037
Immobilisations corporelles (note 4)	2 399 343	2 045 610
	<u>2 805 601 \$</u>	<u>2 680 731 \$</u>



	2019	2018
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	84 760 \$	133 350 \$
Dus sur immobilisations corporelles	10 702	10 702
Produits reportés (note 7)	98 271	57 098
Dette à long terme échéant à moins d'un an (note 9)	119 910	19 292
	<u>313 643</u>	<u>220 442</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	1 315 447	1 326 564
Dette à long terme (note 9)	987 169	1 007 290
	<u>2 616 259</u>	<u>2 554 296</u>
Actif net		
Grevé d'affectations internes (note 10)	80 303	86 431
Investi en immobilisations	99 248	(285 121)
Non grevé d'affectations	9 791	325 125
	<u>189 342</u>	<u>126 435</u>
	<u>2 805 601 \$</u>	<u>2 680 731 \$</u>

Engagements (note 11)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits		
Subventions et contributions (annexe)	560 722 \$	586 779 \$
Ententes de services (annexe)	17 806	27 708
Dons	11 039	8 184
Autres	9 401	9 497
Triptyque (annexe)	67 234	68 662
Refuge et action itinérance (annexe)	59 513	56 534
Rose des Vents (annexe)	91 502	89 148
Triptyque II (annexe)	67 065	66 552
Logement famille (annexe)	27 315	29 175
	911 597	942 239
Charges		
Salaires	193 975	226 691
Avantages sociaux	31 614	35 984
Sous-traitance	4 000	1 536
Sous-traitance SPLI SRA	111 608	143 025
Déplacements	8 388	9 276
Entretien et réparations	4 647	7 178
Perfectionnement et formation	2 852	2 437
Publicité	2 335	2 731
Activités jeunesse	691	3 162
Activités SPLI SRA	31 442	37 799
Unité mobile	2 861	2 158
Contributions - Organismes sous contrôle commun	50 000	73 000
Amortissement du mobilier et équipement	1 176	1 416
Amortissement du matériel informatique	1 572	1 788
Télécommunications	584	982
Téléphonie mobile	8 744	9 738
Papeterie et dépenses de bureau	6 684	8 276
Loyer	15 600	15 600
Honoraires	6 935	9 321
Intérêts et frais bancaires	1 015	535
Triptyque (annexe)	55 613	56 981
Refuge et action itinérance (annexe)	92 305	86 756
Rose des Vents (annexe)	97 278	91 410
Triptyque II (annexe)	88 856	90 769
Logement famille (annexe)	27 915	26 932
	848 690	945 481
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	62 907 \$	(3 242) \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2019

	Grevé d'affectations internes					Non grevé d'affectations	Total
	Réserve immobilière	Réserve mobilière	Réserve de gestion hypothécaire	Autre affectation d'origine interne	Investi en immobilisations		
31 mars 2019							
Solde au début de l'exercice	43 743 \$	27 620 \$	3 068 \$	12 000 \$	(285 121) \$	325 125 \$	126 435 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	-	(27 240)	90 147	62 907
	43 743	27 620	3 068	12 000	(312 361)	415 272	189 342
Investi en immobilisations	-	(20 000)	-	(5 966)	411 609	(385 643)	-
Contributions aux réserves	8 400	9 460	1 978	-	-	(19 838)	-
Solde à la fin de l'exercice	52 143 \$	17 080 \$	5 046 \$	6 034 \$	99 248 \$	9 791 \$	189 342 \$

	Grevé d'affectations internes					Non grevé d'affectations	Total
	Réserve immobilière	Réserve mobilière	Réserve de gestion hypothécaire	Autre affectation d'origine interne	Investi en immobilisations		
31 mars 2018							
Solde au début de l'exercice	43 743 \$	27 620 \$	3 068 \$	12 000 \$	(164 240) \$	207 486 \$	129 677 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	-	-	(33 126)	29 884	(3 242)
	43 743	27 620	3 068	12 000	(197 366)	237 370	126 435
Investi en immobilisations	-	-	-	-	(87 755)	87 755	-
Solde à la fin de l'exercice	43 743 \$	27 620 \$	3 068 \$	12 000 \$	(285 121) \$	325 125 \$	126 435 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	62 907 \$	(3 242) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	65 857	64 546
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(38 617)	(31 957)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	537
	90 147	29 884
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 12)	(56 273)	5 292
	33 874	35 176
Activités d'investissement		
Variation du dépôt sur acquisition d'immobilisations corporelles	16 037	(16 037)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(419 590)	(41 563)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	1 800
	(403 553)	(55 800)
Activités de financement		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	27 500	145 000
Dette à long terme	100 000	-
Remboursement de la dette à long terme	(19 503)	(23 549)
	107 997	121 451
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(261 682)	100 827
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	599 330	498 503
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	337 648 \$	599 330 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2019

1. Statut et nature des activités

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de prévenir la délinquance dans le milieu choisi, en y améliorant la qualité de vie, dans le but d'amener les jeunes et les parents concernés à choisir des moyens plus satisfaisants et plus sains pour leur développement global et individuel.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

De plus, la trésorerie, qui est réservée pour les projets Triptyque II, Triptyque et Refuge et pour laquelle l'organisme doit obtenir une autorisation de la Société d'habitation du Québec avant d'effectuer un déboursé, est présentée distinctement dans l'actif à court terme.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.4 Instruments financiers

2.4.1 Évaluation

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

2.4.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Périodes
Immeubles	40 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Matériel informatique	5 ans



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.6 Constatation des produits

2.6.1 Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

2.6.2 Prestation de services

Les produits provenant des ententes de services sont comptabilisés lorsque le service est rendu.

2.6.3 Produits locatifs

Les produits locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés de façon linéaire sur la durée de chaque contrat de location.

2.7 Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées selon les diverses activités :

- Fonctionnement
- Triptyque
- Refuge et action itinérance
- Rose des Vents
- Triptyque II
- Logement famille

Les salaires et avantages sociaux sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque activité. Les honoraires professionnels sont ventilés selon le travail estimé pour les différentes activités. Les autres charges sont imputées à l'activité auxquelles elles se rapportent.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

3. Débiteurs

	2019	2018
Sommes à recevoir	6 427 \$	4 797 \$
Taxes à la consommation à recouvrer	22 005	8 005
	28 432 \$	12 802 \$

4. Immobilisations corporelles

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	30 645 \$	- \$	30 645 \$	30 645 \$
Immeubles	2 737 054	410 487	2 326 567	1 979 038
Mobilier et équipement	248 641	207 984	40 657	32 881
Matériel informatique	67 136	65 662	1 474	3 046
	3 083 476 \$	684 133 \$	2 399 343 \$	2 045 610 \$

5. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5 %.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

6. Crédoiteurs

	2019	2018
Fournisseurs et frais courus	28 381 \$	76 515 \$
Salaires, vacances et allocations	42 123	40 301
Sommes à remettre à l'État	14 256	16 534
	84 760 \$	133 350 \$

7. Produits reportés

Les produits reportés représentent des subventions reçues au cours de l'exercice destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent ou à remettre à des organismes tiers dans le cadre d'ententes de service. Les variations survenues dans le solde des produits reportés sont les suivantes :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	57 098 \$	59 159 \$
Montants encaissés	447 163	388 363
Montants constatés à titre de produits	(405 990)	(390 424)
Solde à la fin de l'exercice	98 271 \$	57 098 \$

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des subventions reçues pour l'acquisition des immeubles, du mobilier et équipement et du matériel informatique. Les subventions sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les mêmes périodes que les immobilisations correspondantes.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

8. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (suite)

	2019	2018
Solde au début	1 326 564 \$	1 013 521 \$
Apports de l'exercice	-	-
Triptyque - restauration ⁽¹⁾	20 000	300 000
Triptyque II	-	5 000
Refuge	-	40 000
Mobilier et équipements	7 500	-
Amortissement des apports reportés	(38 617)	(31 957)
Solde à la fin	1 315 447 \$	1 326 564 \$

(1) En 2019, un apport de 20 000 \$ provenant de Centraide a été attribué au projet Triptyque - restauration. Également, 300 000 \$ provenant de la Ville de Lévis en 2018 et 12 010 \$ provenant de dons divers en 2017 ont également été attribués à ce projet.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

9. Dette à long terme

	2019	2018
Emprunt, 3,27 %, remboursable jusqu'en septembre 2037 par versements mensuels de 386 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 204 629 \$, renégociable en septembre 2022	64 346 \$	66 849 \$
Emprunt, 3,11 %, remboursable jusqu'en mars 2051 par versements mensuels de 3 870 \$ incluant les intérêts, garanti par un immeuble d'une valeur comptable de 1 316 499 \$, renégociable en mars 2021	942 733	959 733
Emprunt d'un montant autorisé de 242 300 \$, 3,74 %, remboursable jusqu'en septembre 2023 par versements semestriels de 26 789 \$ incluant les intérêts, garanti par l'aide financière à recevoir accordée par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, renégociable en septembre 2019	100 000	-
	1 107 079	1 026 582
Dette à long terme échéant à moins d'un an	119 910	19 292
	987 169 \$	1 007 290 \$

Les échéances de la dette à long terme pour chacun des cinq exercices suivant le 31 mars 2019 sont : 2020 - 119 910 \$; 2021 - 20 542 \$; 2022 - 21 195 \$; 2023 - 21 869 \$ et 2024 - 22 564 \$.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

10. Actif net grevé d'affectations internes

ACL 0131 - Triptyque

Des montants de 4 200 \$, 1 000 \$ et 424 \$ ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Triptyque - restauration à la réserve immobilière, à la réserve mobilière et à la réserve de gestion hypothécaire. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2019, le solde de l'actif net affecté pour le Triptyque est de 46 022 \$ (2018 - 40 399 \$).

ACL 0359 - Refuge et action itinérance

Des montants de 1 800 \$ et 5 638 \$ ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Refuge et action itinérance à la réserve immobilière et à la réserve mobilière. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2019, le solde de l'actif net affecté pour le Refuge et action itinérance est de 17 800 \$ (2018 - 30 362 \$).

ACL 00731 - Triptyque II

Des montants de 2 400 \$, 2 822 \$ et 1 554 \$ ont été transférés de l'actif net non affecté pour le Triptyque II à la réserve immobilière, à la réserve mobilière et à la réserve de gestion hypothécaire. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration et de la Société d'habitation du Québec. Au 31 mars 2019, le solde de l'actif net affecté pour le Triptyque II est de 10 447 \$ (2018 - 3 670 \$).

Rose des vents

Le conseil d'administration a affecté en mai 2015 un montant de 12 000 \$ dans le but de remplacer le mobilier des logements de la Rose des vents. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins ces montants grevés d'affectations internes sans le consentement préalable du conseil d'administration. Au 31 mars 2019, le solde de l'actif net affecté pour la Rose des vents est de 6 034 \$ (2018 - 12 000 \$).



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

11. Engagements

En mai et juin 2017, l'organisme a signé des contrats de service avec un architecte, un gestionnaire de projet ainsi qu'une firme d'ingénierie relativement à la réalisation de travaux de réfection majeurs sur l'immeuble du Triptyque pour des montants de 50 209 \$. Au 31 mars 2019, l'organisme a encouru 48 751 \$ relativement à ces contrats, ce qui porte le solde restant à engager à 1 458 \$.

En avril 2018, l'organisme a signé un contrat de service avec un entrepreneur général relativement à la réalisation de travaux de réfection majeurs sur l'immeuble du Triptyque pour un montant de 431 739 \$. Au 31 mars 2019, l'organisme a encouru 296 274 \$ relativement à ce contrat, ce qui porte le solde restant à engager à 135 465 \$.

12. Flux de trésorerie

a) La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement est constituée de :

	2019	2018
Débiteurs	(15 630) \$	1 995 \$
Subventions à recevoir	(31 066)	10 179
Frais payés d'avance	(2 160)	18 150
Créditeurs	(48 590)	(22 971)
Produits reportés	41 173	(2 061)
	(56 273) \$	5 292 \$

b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de :

	2019	2018
Encaisse	228 953 \$	490 702 \$
Encaisse réservée	108 695	108 628
	337 648 \$	599 330 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

13. Exposition aux risques financiers

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 31 mars 2019.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créiteurs, ses dus sur immobilisations corporelles et de sa dette à long terme.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé à un risque de juste valeur en ce qui concerne la dette à long terme à taux d'intérêt fixe et à un risque de trésorerie en ce qui concerne l'emprunt bancaire à taux d'intérêt variable.



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2019

14. Opérations entre apparentés

L'organisme est apparenté à la Maison des jeunes Défi-ados et à Espace jeunesse espéranto, deux organismes sous contrôle commun. L'organisme a réalisé les opérations suivantes :

	2019	2018
Produits		
Ententes de services		
Maison des jeunes Défi-ados	26 000 \$	18 000 \$
Espace jeunesse espéranto	8 000	8 000
	34 000 \$	26 000 \$
Charges		
Contributions		
Maison des jeunes Défi-ados	50 000 \$	65 000 \$
Espace jeunesse espéranto	-	8 000
Papeterie et dépenses de bureau		
Espace jeunesse espéranto	890	1 300
	50 890 \$	74 300 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie convenue par les apparentés.

Les frais payés d'avance incluent un montant de 2 000 \$ envers la Maison des jeunes Défi-ados (2018 - 0 \$).



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Produits de subventions et contributions et ententes de services

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Subventions et contributions		
Centraide	42 030 \$	42 030 \$
Ville de Lévis	178 515	176 521
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	106 646	76 797
Gouvernement du Canada - EEC	6 587	6 313
Gouvernement du Canada - SPLI SRA	202 553	246 188
Ministère de la Sécurité publique	22 284	19 000
Autres subventions	2 107	19 930
	560 722 \$	586 779 \$
Ententes de services		
Avenir d'enfants	1 806 \$	1 708 \$
Organismes sous contrôle commun	16 000	26 000
	17 806 \$	27 708 \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Triptyque

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits		
Loyers	67 176 \$	68 556 \$
Subvention pour intérêts	58	48
Autres	-	58
	<u>67 234</u>	<u>68 662</u>
Charges		
Salaires	31 341	30 429
Avantages sociaux	5 077	4 830
Déplacements	633	1 520
Sous-traitance	492	-
Entretien et réparations	6 973	1 032
Électricité	8 285	9 768
Télécommunications	282	282
Papeterie et dépenses de bureau	-	95
Créances douteuses	277	1 781
Amortissement de l'immeuble	7 776	6 948
Amortissement du mobilier et équipement	204	252
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(9 805)	(4 153)
Honoraires	1 920	1 800
Frais bancaires	35	37
Intérêts de la dette à long terme	2 123	2 360
	<u>55 613</u>	<u>56 981</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>11 621 \$</u>	<u>11 681 \$</u>



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Refuge et action itinérance

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits		
Gouvernement du Canada	42 703 \$	42 394 \$
Contributions des résidents	16 660	14 125
Autres	150	15
	<u>59 513</u>	<u>56 534</u>
Charges		
Salaires	52 398	50 863
Avantages sociaux	8 488	8 074
Déplacements	1 792	2 085
Nourriture	5 059	3 170
Sous-traitance	4 517	-
Entretien et réparations	3 530	3 248
Électricité	10 443	11 324
Fournitures	922	394
Télécommunications	2 287	1 967
Papeterie et dépenses de bureau	98	130
Créances douteuses	447	1 247
Amortissement de l'immeuble	15 155	14 652
Amortissement du mobilier et équipement	897	897
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(15 684)	(14 688)
Honoraires	1 920	3 359
Frais bancaires	36	34
	<u>92 305</u>	<u>86 756</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(32 792) \$</u>	<u>(30 222) \$</u>



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Rose des Vents

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits		
Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches	53 222 \$	52 077 \$
Contributions des résidents	37 519	37 071
Autres	761	-
	<u>91 502</u>	<u>89 148</u>
Charges		
Salaires	57 417	55 745
Avantages sociaux	9 301	8 849
Déplacements	1 069	938
Entretien et réparations	1 385	408
Fournitures	1 224	549
Loyer	22 284	20 940
Activités	2 113	3 128
Télécommunications	1 665	1 361
Papeterie et dépenses de bureau	371	140
Créances recouvrées	-	(648)
Amortissement du mobilier et équipement	449	-
	<u>97 278</u>	<u>91 410</u>
Insuffisance des produits sur les charges	(5 776) \$	(2 262) \$



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Triptyque II

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits		
Loyers	66 590 \$	66 012 \$
Autres	475	540
	<u>67 065</u>	<u>66 552</u>
Charges		
Salaires	20 194	19 606
Avantages sociaux	3 271	3 112
Déplacements	491	-
Sous-traitance	1 782	-
Entretien et réparations	924	1 588
Électricité	4 795	5 508
Télécommunications	282	282
Créances douteuses	452	215
Amortissement de l'immeuble	35 664	35 628
Amortissement du mobilier et équipement	2 964	2 965
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(13 128)	(13 116)
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	537
Honoraires	1 920	1 800
Frais bancaires	35	35
Intérêts de la dette à long terme	29 210	32 609
	<u>88 856</u>	<u>90 769</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(21 791) \$</u>	<u>(24 217) \$</u>



CENTRE AIDE ET PRÉVENTION JEUNESSE DE LÉVIS

Annexe - Logement famille

Exercice terminé le 31 mars 2019

	2019	2018
Produits		
Loyers	3 315 \$	5 175 \$
Subvention de la Ville de Lévis	24 000	24 000
	<u>27 315</u>	<u>29 175</u>
Charges		
Salaires	14 750	14 317
Avantages sociaux	2 345	2 273
Entretien et réparations	1 075	188
Électricité	958	1 529
Fournitures	299	263
Loyer	7 050	6 939
Télécommunications	1 438	1 423
	<u>27 915</u>	<u>26 932</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(600) \$</u>	<u>2 243 \$</u>

